



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatorze septembre, le conseil municipal de la commune de LE DRENNEC, dûment convoqué, se réunit en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Laurent CHARDON, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10.09.2018

Présents : Laurent CHARDON, Michel BROC'H, David RIVOALEN, François PEDEN, Martine COZ, Pierre COZ, , Josée GUEVEL, Joëlle BERLIVET, Yves KERMARREC, Roch LARGENTON, Anne BONTONOU, Emmanuelle RIVOALEN, , Sébastien HOEZ, Céline LE ROY

Excusés: Monique LOAEC qui a donné pouvoir à Michel BROC'H, Olivier BILLANT qui a donné pouvoir à François PEDEN, Joseph PRIGENT qui a donné pouvoir à David RIVOALEN

Secrétaire :



1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le compte-rendu de la réunion du 14 juin 2018 est

2 – PROPOSITIONS DE DÉNOMINATION DE VOIES

2018-05-01

David RIVOALEN indique que plusieurs nouvelles habitations, situées en lotissement pour la plupart, sont en cours de construction ou le seront dans un avenir proche.

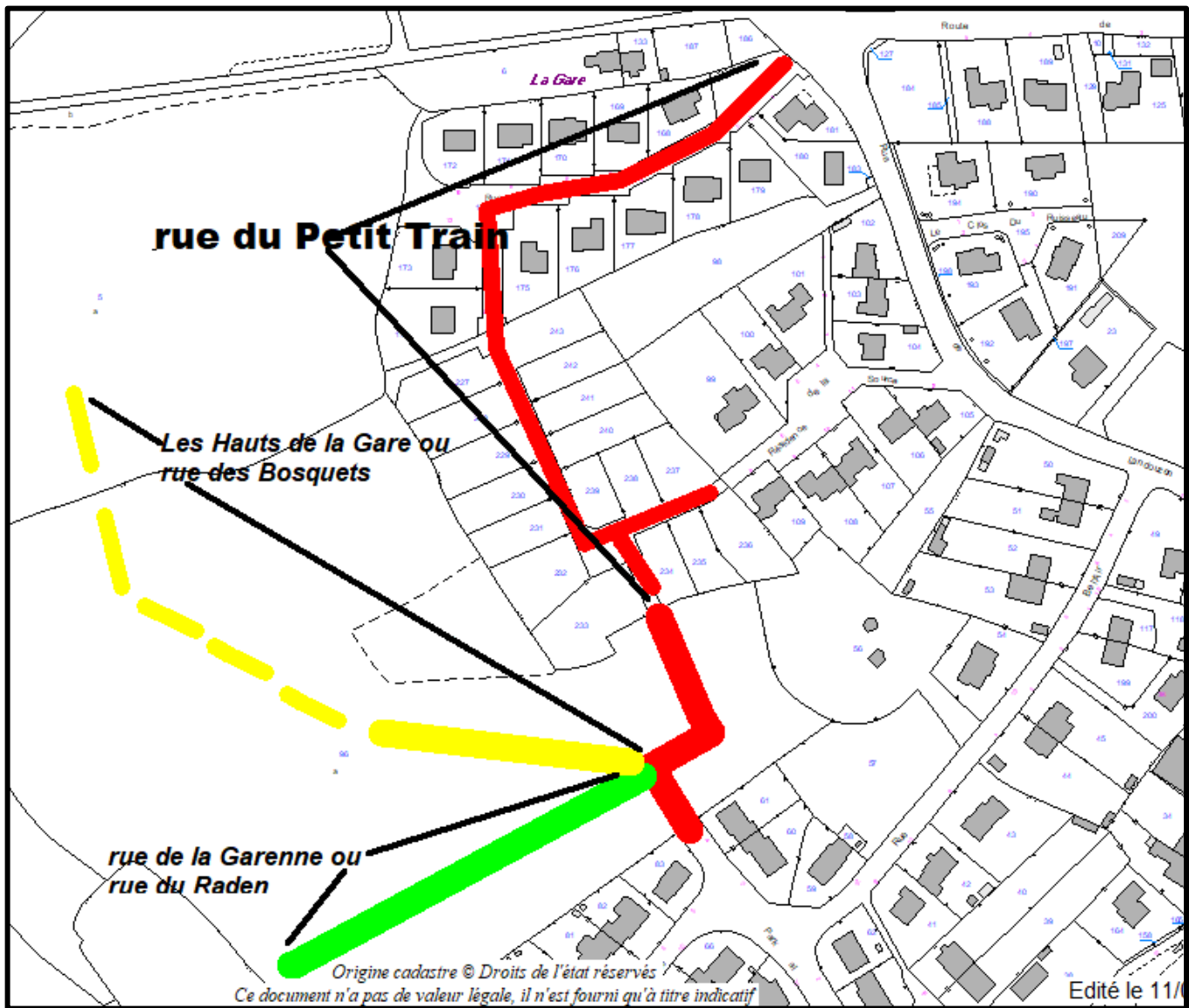
Il informe que, même si ces logements sont construits dans des lotissements privés et que la commune n'a pas de compétence pour la dénomination des voies, dès lors que ces dernières sont privées, il est important pour les futurs résidents de pouvoir bénéficier dès l'obtention de leur autorisation de construire, d'une adresse définitive : cela évite de devoir faire modifier leur adresse ultérieurement auprès des divers organismes contactés.

Il est donc possible de proposer aux propriétaires des terrains de dénommer leurs voies pour faciliter l'arrivée des futurs habitants.

Sont concernés par cette situation :

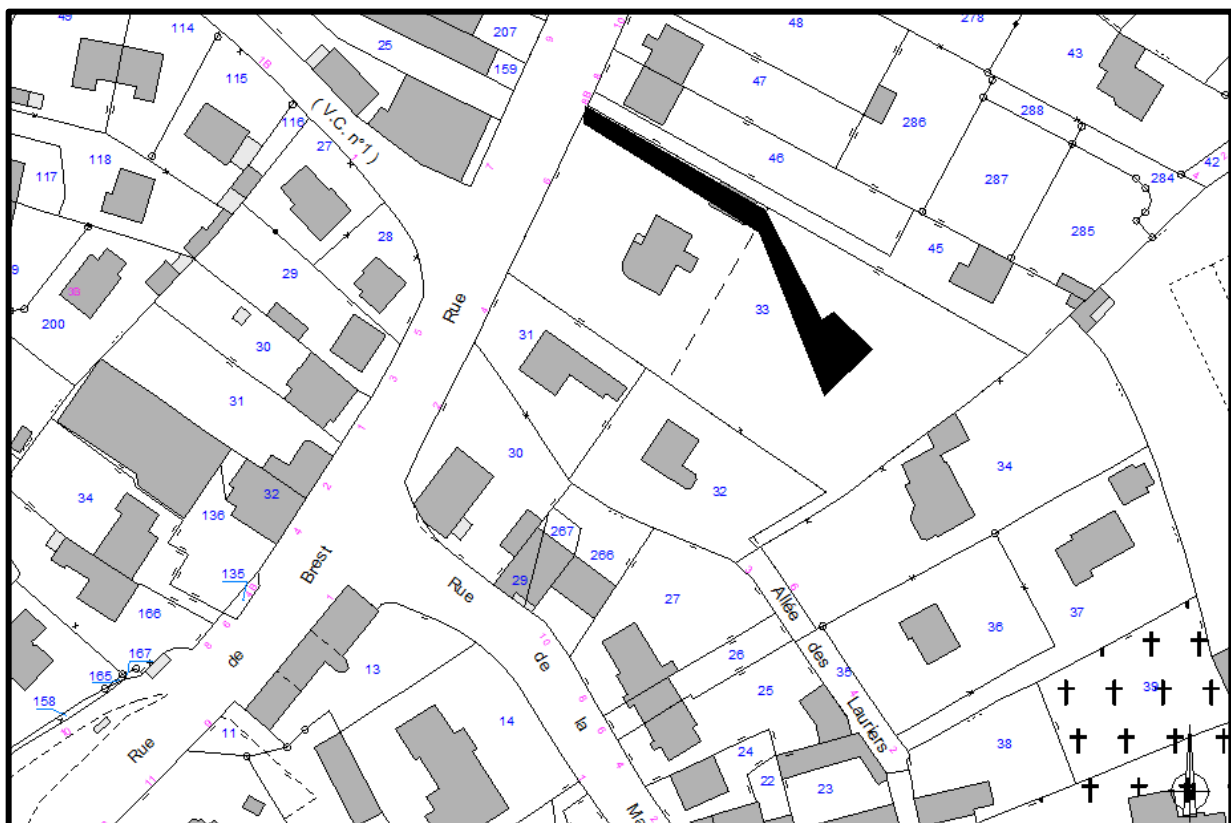
- ✓ le lotissement « Les Hauts de la Gare », situé entre Park al Louarn et le lotissement « Les Jardins d'Adrien », pour une quinzaine d'habitations. Ce lotissement comprendra 3 voies :
- 1 qu'il est proposé d'être le prolongement de la rue du Petit train
- 1 située entre Park al Louarn et se dirigera en cul de sac vers le rue des Ecureuils
- 1 située entre Park al Louarn et qui servira d'accès aux 2^{ème} et 3^{ème} tranche du lotissement (prévisionnel de 15 et 15 lots à terme).

La commission « Travaux » réunie le 10 septembre propose les dénominations suivantes :

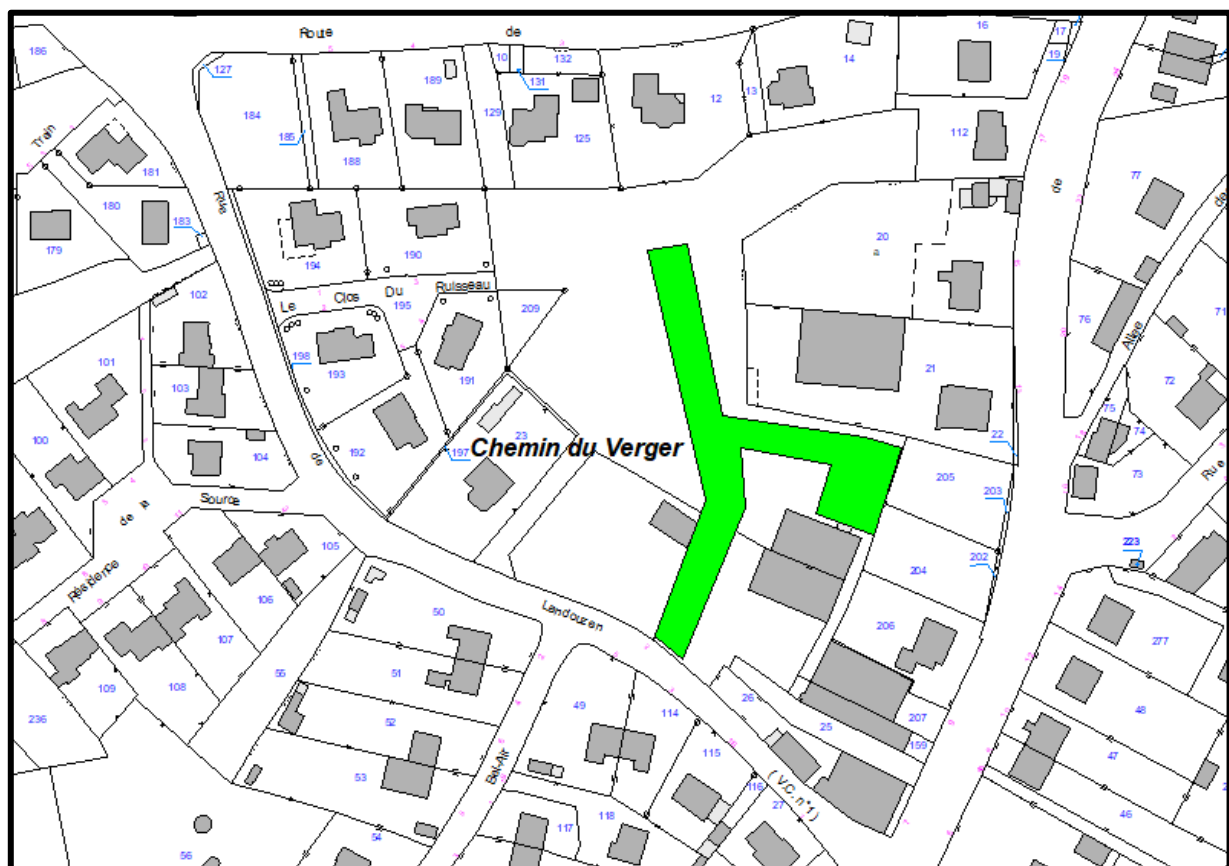


- ✓ La construction située à l'arrière de la maison YVINEC- 6 rue de Lesneven. Il est prévu, à terme, 4 lots sur cette parcelle. L'accès est privé mais il n'est pas possible « d'adresser » ces futures habitations rue de Lesneven, d'une part car la rue de Lesneven ne comprend pas cet accès, d'autre part car la numérotation de la rue de Lesneven est déjà complète et qu'il n'est de plus pas souhaité par les services de la Poste d'ajouter des Bis, Ter, Quatro...aux numéros de rue.

A titre indicatif, la voie sans issue située de l'autre côté de cette parcelle (accès par la Place de l'Eglise) est dénommée Allée des Lauriers. La dénomination « Allée de » ou « Impasse... » serait judicieuse.



- ✓ Enfin, il convient d'indiquer que le lotissement de l'indivision GUEVEL, rue de Landouzen, a été dénommé « Le Chemin du Verger » et que les propriétaires souhaitent que la dénomination de voie soit celle-là.



Décision du conseil municipal

3 – GYMNASSE DU COAT – Validation du scénario / Consultation des maîtres d'œuvre 2018-05-02

Présentation de l'évolution du projet et du choix retenu par la commission ad hoc.

Présentation de l'enveloppe budgétaire.

Présentation du plan organisationnel du projet retenu.

Délibération du CM sur le choix de projet.

Présentation du dossier de consultation des maîtres d'œuvre.

Présentation des modalités de respect de l'enveloppe budgétaire par le maître d'œuvre

Délibération du CM sur le projet de dossier de consultation des entreprises.**4 – BUDGET 2018 COMMUNE – Proposition de dépenses nouvelles****2018-05-03**

Monsieur le Maire présente un certain nombre de nouvelles dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement, qui pourraient être engagées rapidement après accord des membres de l'assemblée.

Ces nouvelles dépenses sont financées, en fonctionnement, par une obtention plus importante des recettes prévues (notamment les dotations).

SECTION DE FONCTIONNEMENT**COMPTES DEPENSES**

Chap	Art.	Objet	Montant
023	023	Virement à la section d'investissement	6 149,00
042	6811	Dotation Amortissement des immo. corporelles et incorporelles	1 281,00
011	60612	Electricité	7 000,00
011	611	RGPD - CDG 29	1 200,00
011	611	Numérotage des habitations - La Poste	5 100,00
011	611	Ecole des Sources - Nettoyage des gaines VMC	2 500,00
011	615221	Ti an Aberiou - Peinture	2 650,00
011	615228	T3 Immeuble LANDURÉ - Réfection de la salle de bains	4 000,00
011	615228	Auto école - réfection sol WC et cellier	
011	615231	Voiries	6 000,00
011	6156	Bâches publicité "Médecins"	416,00
011	6161	Assurances	880,00
			37 176,00

COMPTES RECETTES

Chap	Art.	Objet	Montant
73	7381	Fonds péréq dptmtal taxes additionnelles droits d'enregistrement	14 292,00
73	73223	Fonds péréq des ressources communales et intercommunales	3 208,00
74	7411	D.G.F. des communes : dotation forfaitaire	-392,00
74	74121	D.G.F. des communes : dot solidarité rurale "péréquation"	1 825,00
74	74127	D.G.F. des communes : dotation nationale de péréquation (DNP)	2 712,00
74	74718	Autres participations de l'Etat	610,00
74	7478	Subventions autres organismes	5 242,00
74	7484	Dotation de recensement	3 409,00
77	7788	Remboursement facture payée 2 fois	6 270,00
			37 176,00

Pour ce qui concerne l'investissement un transfert des fonds prévus pour des opérations qui ne seront pas menées cette année permet de proposer ces nouvelles dépenses, ainsi qu'un excédent prévisionnel de la section de fonctionnement et un complément de subvention.

SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES NOUVELLES

20	2031		Maison de l'Enfance - Etude de faisabilité - Extension	4 200,00
16	165		Remboursement caution loyers	800,00
21	2128		Maison de l'Enfance - Murs d'enceinte arrière	6 000,00
21	2128		Espace des Châtaigniers - Alarme	3 240,00
21	2128		Toilettes publics - changement des 2 portes	2 320,00
21	2128		Club House - Changement d'une porte	510,00
21	21311		Salle Conseil municipal et Accueil mairie	66 000,00
21	2135		Ti an Aberiou - sol	3 160,00
21	2135		Ti an Aberiou - VMC	1 000,00
21	2135		Ti an Aberiou - Remplacement panneau PVC sur porte pignon	440,00
21	2135		Salle paroissiale - Remplacement main courante	390,00
21	2152		EP le Coat	3 450,00
21	2181		Maison LANDURÉ - Isolation du carrée de cheminée	600,00
21	2184		Mobilier ALSH MDE	475,00
21	2184		Radar pédagogique	1 570,00
21	2184		EDS machine à laver	500,00
21	2184		EDS Photocopieur	2 500,00
21	2184		Ti an Aberiou - complément tables et chaises	2 000,00
21			non affecté	1 015,00
23	2315		Salle Conseil municipal et Accueil mairie	-66 000,00
23			non affecté	14 530,00
				48 700,00

DÉPENSES ANNULÉES

20	2031		Salle du Coat - MOE	-4 200,00
21	2128		Maison de l'Enfance - Mise aux normes des sanitaires	-10 000,00
21	2181		Ecole des Sources - Climatisation salle de sieste	-4 500,00
21	2128		Maison de l'Enfance - Aménagement du jardin	-4 900,00
21	2151		Réseaux de voirie	-1 000,00
21	2184		Mobilier salle du Conseil municipal	-4 270,00
21	2188		Maison de l'Enfance - Cabanon de jardin	-1 500,00
21	2188		Place du Bourg - Barrières de sécurité	-3 000,00

-33 370,00

SECTION RECETTES

040	28041412		Cmns du GFP - Bâtiments et installations	1 281,00
021	021		Virement de la section de fonctionnement	6 149,00
10	10226		Taxe d'aménagement	5 000,00
13	13151			-15 111,75
13	13251			15 111,75
13	1316		Subvention Accueil Poste	-2 000,00
13	1328		Subvention Accueil Poste	4 900,00
				15 330,00

Au vu des dépenses nouvelles à intégrer au budget et des régularisations de lignes d'amortissement à réaliser car le BP a été voté avant transmission par la trésorerie des opérations d'amortissement 2018 à réaliser, il convient de rectifier le budget de la façon suivante :

A voir en fonction des choix arrêtés ci-dessus.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
Chap	Art.	Op	Objet	Montant
011	60612		ENERGIE - ELECTRICITE	7 000,00
011	611		CONTRATS DE RPESTATION DE SERIVCE	8 800,00
011	615221		BATIMENTS OUBLICS	2 650,00
011	615228		AUTRES BATIMENTS	4 000,00
011	615231		VOIRIE	6 000,00
011	6156		MAINTENANCE	416,00
011	6161		ASSURANCE MULTIRISUQUES	880,00
023	023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 149,00
042	6811		DOT. AMORT. DES IMMOB. INCORPORELLES ET CORP.	1 281,00
				37 176,00
RECETTES				
73	73223		FPIC	3 208,00
73	7381		TAXE AFFERENTE AUX DROITS DE MUTATION	14 292,00
74	7411		DOTATION FORFAITAIRE	-392,00
74	74121		DOTATION DE SOLIDARITÉ RURLAE	1 825,00
74	74127		DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	2 712,00
74	74718		AUTRES PARTICIPATIONS DE L'ETAT	610,00
74	7478		SUBVENTIONS - AUTRES ORGANISMES	5 242,00
74	7484		DOTATION DE RECENSEMENT	3 409,00
77	7788		AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 270,00
				37 176,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				
13	13151		SUBVENTION CCPA 2017	15 111,75
16	165	OPFI	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	800,00
21	21311	10001	HOTEL DE VILLE	66 000,00
23	2312	10001	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENT DE TERRAINS	14 530,00
23	2315	10001	INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE	-66 000,00
				30 441,75
RECETTES				
021	021	ONA	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 149,00
040	28041412	ONA	COMMUNE SDU GFP - BAITMENTS	1 281,00
10	10226	OPFI	TAXE D'AMÉNAGEMENT	5 000,00
13	13251		SUBVENTION CCPA 2017	15 111,75
13	1328	10001	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	2 900,00
				30 441,75

A - COMMISSION « BÂTIMENTS, PATRIMOINE »

1 - Locaux Place de l'Eglise

La surface disponible de 80 m² destinée à de futurs médecins est inoccupée depuis maintenant 5 ans.

Nous avons été saisi d'une demande des infirmières qui cherchent à acquérir 30 m² pour l'exercice de leur activité (rappel : elles sont à ce jour locataires à l'Immeuble Landuré).

Après visite, elles se sont montrées vivement intéressées pour acquérir 30 m² de la surface de 80 m² précitée.

Il nous faut vérifier la faisabilité de partager l'espace avant de prendre toute décision :

- les 50 m² restant seraient-ils suffisants à l'exercice par 2 praticiens d'une activité de médecins généralistes ?
- quid de l'organisation des espaces, des flux de clientèle...?

D'où la proposition d'une étude de faisabilité par :

- le Cabinet JOURDE-BOUCHER de PLOUDANIEL dénommée « Étude préliminaire pour l'agencement d'un bâtiment communal en cabinet médical situé Résidence Charles de Gaulle »
- YK Conseil

Avis de la Commission sur l'opportunité du projet

La Commission le juge opportun car cela renforce l'idée d'un « Pôle Santé » concentré au niveau de la Résidence Charles de Gaulle.

Il conviendra d'informer la copropriété (ESPACIL).

2 - Maison de l'Enfance

Compte-tenu de l'urgence de ces travaux, les murs d'enceinte arrière ont été sécurisés par la création d'un nouveau mur et la mise en place de palissades adaptées.

Projet d'extension

Contexte : il s'agit d'adapter l'équipement à l'évolution des effectifs tant sur la restauration scolaire que sur la partie Accueil de Loisirs. De plus, la PMI demande des adaptations du jardin pour le rendre moins dangereux ainsi que des travaux sur la partie sanitaires lesquels ont déjà fait l'objet d'études préliminaires (AGP Landerneau et Cabinet JOURDE-BOUCHER).

Cette extension qui devra permettre la réintégration de l'association Les P'tits Lutins (écarté du projet LE COAT) en ce lieu offrira la possibilité d'une nouvelle organisation des espaces pour répondre à l'ensemble des besoins.

Ce projet nécessite une étude de faisabilité prenant en compte aussi la rénovation des sanitaires qui a fait l'objet d'études préliminaires.

YK Conseil et le Cabinet JOURDE-BOUCHER ont été sollicités.

Avis Commission sur l'opportunité du projet

La Commission juge ce projet opportun dans l'objectif de rassembler en un seul lieu les services destinés à l'enfance.

Propositions financières pour les 2 projets :

1/ YK Conseil : 5 160 € TTC

2/ Cabinet JOURDE-BOUCHER : 5 455 € TTC

Avis de la Commission

Avis favorable de la Commission qui souhaite qu'en cas d'issue favorable de l'étude de faisabilité, le projet se concrétise.

Avis favorable pour la proposition YK Conseil.

3 - Espace Ti An Aberiou

Il est rappelé que nous sommes saisis d'une demande du Président du Temps de Vivre pour une rénovation de cet espace occupé 2 fois par semaine par son association (40 membres en moyenne). De plus, ce lieu reçoit lors de cérémonies conséquentes à l'Église du public.

Cet espace va recevoir les tables et les chaises du salle du conseil.

Ce lieu, mal isolé, souffre d'un problème récurrent d'humidité.

Les solutions pourraient être les suivantes :

- suite à l'avis de divers professionnels, mise en place d'une ventilation simple flux
- régulation du chauffage en conservant constamment une température minimale

Dans ces conditions, refaire les peintures paraît opportun.

+ remplacement panneau PVC de la porte en pignon par panneau contre-plaqué (devis AST mieux-disant : 440 € TTC) + remplacement main-courante salle paroissiale (devis AST : 390 € TTC)

Avis de la commission

Avis favorable pour l'ensemble des travaux

4 - Les Portes

Portes Toilettes Publiques : dépose portes en bois pour pose de bloc porte en acier

Devis réceptionnés :

- CARADEC-PREMEL : 2 316 € TTC
- AST (Christophe CASTEL) : 2 714 € TTC

Porte Club house : réparation après acte de vandalisme

Devis réceptionnés :

- CARADEC-PREMEL : 504 € TTC (avec pose cornière en acier sur châssis pour renforcement)
- AST : 384 € TTC (sous réserve car ensemble châssis à remplacer?)

Avis de la Commission

Avis favorable pour les propositions CARADEC-PREMEL

5 - Questions diverses

Point sur dossiers en cours :

École des Sources

- peintures classes GS et PS MAT et CP terminées (AGDE Lesneven)
- décapage-ponçage-peinture châssis et soubassements des fenêtres extérieures réalisés (en régie)

Mairie

- salle du conseil définitivement terminée
- prochain projet : le hall d'accueil (semaine 38)

Estimations financières par le Service des Domaines des 2 locaux suivants :

Local ex-pharmacie

Local Infirmières en cours (dans l'hypothèse d'un transfert activité)

B – COMMISSION « ECOLES, AFFAIRES SOCIALES »

Rentrée scolaire 2018-2019

ECOLE DES SOURCES

-Effectifs :

143 élèves . (142 en 2017) 54 maternels et 89 primaires

répartis en 6 classes :

7 enseignants, 4 ATSEMS.

21 TPS et PS (TPS =Toute Petite Section , PS = Petite Section) avec Sébastien MEAR

24 MS et GS avec Elise GONTY

23 GS et CP avec Peggy DENIEL

24 CE1 et CE2 avec Carole BARRE, directrice secondée par Nathalie LE PAGE

26 CE2 et CM1 avec Cécile LE HIR et Nathalie LE PAGE,

25 CM1 et CM2 avec Sylvie FICAMOS et Nathalie LE PAGE

L'équipe enseignante est complétée par 4 ATSEMS sont Bénédicte CASTEL, Annie STUM, Sophie CARIOU, Nathalie LE VERN

ECOLE St ADRIEN

-Effectifs :

88 élèves :38 maternels, 50 primaires .

répartis en 4 classes.

5 enseignants, 1 ATSEM, 1 AVS.

22 PS et MS avec Marie THOMAS et Sophie HUMBERCLAUDE

26 GS et CP avec Dominique PENNORS

19 CE1 et CE2 avec Sylvie SALAUN

21 CM1 et CM2 avec Nadine GUILLERM, directrice

L'équipe enseignante est complétée par une ATSEM : Sylvie en remplacement de Carole

et une AVS : Lydia LEBARBIER

C – COMMISSION « VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPOTIVE - COMMUNICATION »

1 – BIBLIOTHEQUE

François PEDEN fait part du départ de Caroline COUTURE à Loperhet (poste à plein temps, plus proche de son domicile, etc...). Les candidatures seront closes au 21/09 (poste pour 15h45/semaine).

- a) Projet Ciné-Club : une 1^{ère} réunion le 1^{er} juin a validé le projet de ciné-club qui sera géré par un groupe de bénévoles (tous publics). Film projeté au rythme de 5 à 6 séances/an. Un contact a été pris avec la SACEM qui propose un forfait à l'année (158,57€ HT).
- b) Paroles en Wrac'h : projet du « festival » en lien avec toutes les médiathèques de la CCPA et travaillé avec Guylaine Kasza (cf succès du projet au Drennec sur la guerre 14-18) sur un principe intergénérationnel.
Thème : « ET DEMAIN : QUEL AVENIR ? ». Le spectacle final aura lieu à Plabennec le 1^{er} décembre et à Plouguerneau le 9 décembre.

2 - SEMAINE BLEUE

En lien avec le CCAS, proposition de matinée avec le Temps de vivre et les P'tits Lutins : Mardi 9 octobre à 9h30 ou 10h30.

3- CALENDRIER DES FETES

Elaboration du calendrier d'occupation des salles pour les fêtes et manifestations diverses : Mardi 9 octobre à 20h30, salle du conseil.

4 - EXPOSITION

Accord de principe d'une exposition en mairie (semaine du 11 novembre), marquant le 100^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 14-18. Accord en lien avec André et Renée REILER et François SEVIN.

5 – ANIMATIONS A PREVOIR

TELETHON : la commission s'efforcera d'apporter des nouveautés dans l'animation de l'après-midi. Tout en maintenant le principe d'une journée : le dimanche, avec animation sportive le matin et récréative l'après-midi.

- a) SOIREE : avec les enfants des écoles dans le cadre du téléthon (fin novembre). Nous avons recontacté Philippe Gouret (musicien multi-instrumentiste) : cela semble compliqué en terme de délai. Sinon noms annoncés : Maxime PILOLOT, Jean-Luc ROUDAUT.
- b) PERE NOËL en calèche : à renouveler (obtenir l'accord du père Noël et du cocher)
- c) BROYAGE ET PAILLAGE DE SAPINS : mi-janvier + vin chaud + petite animation ?
- d) REPAS DU CONSEIL ET EMPLOYES : proposition d'une nouvelle formule : sortie bowling suivi d'un repas aux Hortensias ? date ?
- e) THEATRE : des contacts vont être pris avec la troupe « Tango théâtre » ou « Arc qu'en ciel », pour un spectacle en février ? Quelle association bénéficiaire ?

6 - TERRAIN MULTISPORTS

La commission est divisée sur l'emplacement, 2 sites proposés : Le Coat ou rue de Bel Air.

Une commission élargie va être formée afin de prendre contact avec les fournisseurs potentiels : Simon, Casal, Camma B. Fagot. Réunion avec Olivier BILLANT pour la procédure à suivre (MAPA, etc...) le 17 septembre.

7 – PANNEAUX D’AFFICHAGE

Le sujet est resté en sommeil depuis quelques mois : le dossier est remis sur les rails : 1^{er} contact avec Elan Cité qui propose un panneau « recto verso » à travailler sur l'emplacement.

8 – CLUB HOUSE

La commission propose de rebaptiser le Club House (du foot) au nom de la salle des Bruyères. La commission souhaite qu'une signalétique soit mise en place (accession au complexe + nom des salles). Réunion avec les écoles de foot, cyclisme et hand mercredi 12 septembre pour l'organisation du stationnement et circulation le samedi après-midi au complexe du Coat).

9 – ILLUMINATIONS DE NOEL

Inventaire auprès d'Erwan MARION. Si besoin, Emmanuelle RIVOALEN fera des propositions d'achats de nouveaux motifs (2000€).

10 –DIVERS

- Achat de 2 armoires à la demande du Foyer Rural Drennecois pour le club VTT et le FCD
- Portes de l'armoire aux Châtaigniers réparée
- Fréquentation « Arz e Chapeliou » : moins de visiteurs.

D – COMMISSION « TRAVAUX, ENVIRONNEMENT »

1 – PEINTURE ROUTIÈRE - Devis

David RIVOALEN indique que certaines voies, dont certaines sont très passantes, ne comportent plus de signalisation horizontales ce qui rend leur utilisation dangereuse, tant pour les piétons que pour les véhicules (rue de Lesneven et ses intersections notamment).

Il indique avoir fait réaliser, suite à recensement des manques par Léa, des devis de remise en état de ces signalisations et les présente à la commission.

2 devis : ASR pour un montant de 6 100.38€ TTC
CDL pour un montant de 7 189.57 € TTC

Il indique que ces travaux de voirie n'ont pas été prévus au budget 2018 de la Commune mais estime que la situation est urgente et qu'il est nécessaire de trouver des fonds, en totalité ou partiellement (la réfection des peintures de la rue de Lesneven semble urgente et indispensable).

Proposition de la commission :

Pour des raisons de sécurité, la commission propose d'effectuer les travaux de signalisation sur la départementale le plus rapidement possible (rue de Lesneven). Estimatif : environ 2 000€.

La commission souhaite que le reste des travaux soient budgétisés sur l'année 2019. Environ 4 000 €.

Choix de l'entreprise au vu des devis présentés : ASR.

La commission souhaite que le devis soit signé rapidement afin que les travaux soient réalisés dans de bonnes conditions.

2 – PANNEAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE - Devis

David RIVOALEN indique que deux devis d'acquisition de panneaux ont été établis afin d'améliorer la signalétique sur la commune.

Les éléments demandés portent sur diverses actions :

1^{er} devis :

- panneaux temporaires (stock de l'atelier communal) : 672 € TTC
- panneaux directionnels (LE DRENNEC, Créac'h, Kervaziou Huella) : 221.76 € TTC
- panneaux de police : 1 031.94 € TTC

Soit un montant total TTC de 1 925.70 €

2nd devis :

- numérotation d'habitations nouvelles (« Jardins d'Adrien » ; « résidence Kermikeal » ; « Les hauts de la Gare », « le Chemin du verger » et quelques habitations diffuses : 585 € TTC
- panneaux de police (suite à entretien avec M. BERTHOU, DDTM, du fait de la dangerosité des routes de Lestanet et de Breventec) : 1 861.02 € TTC

Soit un montant total TTC de 2 446.02 €

L'ensemble de ces acquisitions portent donc sur une somme de 4 371.72 € TTC

David RIVOALEN rappelle que cette dépense a été budgétée à hauteur de 5 000 € au compte 2188 du budget 2018 de la Commune.

Proposition de la commission :

La commission, à l'unanimité, donne son accord pour la signature des deux devis et l'achat des panneaux.

3 – Radar pédagogique – Etablissement d'une convention d'utilisation

David RIVOALEN rappelle que la commune a acquis, en mutualisation avec KERSAINT-PLABENNEC, un radar pédagogique.

Il indique qu'il convient, avant de mettre en œuvre le matériel, d'établir une convention d'utilisation de l'appareil. Cette dernière indiquerait notamment la durée d'utilisation dans une commune, les conditions de transmission de l'élément

(aller et retour entre les deux communes), les conditions de prise en charge des frais en cas de dysfonctionnement, le partage des frais d'assurance du matériel....

Proposition de la commission :

La commission propose les éléments suivants :

- La période d'utilisation du radar est fixée, par alternance, à 1 mois par commune
- La commune qui débute la période d'utilisation de l'appareil se déplace le récupérer
- En cas de dysfonctionnements les frais de remise en fonctionnement de l'appareil sont réparties à part égale entre les deux communes
- Les frais d'assurance du bien sont pris en charge par les deux communes, à part égale.

4 – Questions diverses

A – Travaux de voirie : Les travaux de réfection de la voirie de Kervaziou Huella ont été réalisés semaine 36 ; ceux d'enrobé sur les trottoirs de la rue du Stade semaine 35.

La commission indique qu'il reste 10 000 €, en attente de devis pour : réparation d'un trottoir rue du Stade ; traversée de route à Berventoc (jonction entre LE DRENNEC et PLABENNEC) ; atelier communal (emplacement des voitures).

B – Projets de travaux de voirie pour 2019 : trottoirs rue de Landouzen vers le Petit Train, Aménagement autour du rond-point de la Gare ; route départementale : réhausse de tampons et bateaux.

7 – QUESTIONS DIVERSES

A –

B –

C –.

– **PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 14.09.2018**

CLOTURE DE LA SÉANCE : L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question n'étant posée, le Maire décide de clore la séance à heures et rappelle que **les délibérations prises sont numérotées du N°2018.05.01 au N° 2018.05..**